



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 4 OCTOBRE 2006

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale à Roeser. Elle débute à 15.30 heures et se termine à 16.45 heures. La séance est présidée par Monsieur Arthur Sinner.

Présences : Marcel Dondelinger (arrive à 16h25 et ne participe qu'aux points 3, 8 et 15), Pierrette Ferro-Ruckert, Tom Jungen, Léonie Klein-Hoffmann, Renée Quintus-Schanen, Edy Reding, Jean-Paul Reiter, Camille Schleck, Arthur Sinner.

Absence(s) : Suzette Dostert-Wagener, Nicole Frantz (excusées)

Remarque : Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

1.1 Communications du collège échevinal

Néant.

1.2 Questions écrites des conseillers

Néant.

2. Partenariat avec la communauté Kolla : résolution

Le conseil approuve une résolution invitant les dirigeants des communautés de la Finca San Andres d'oeuvrer conjointement de manière à permettre la jouissance des terres ancestrales restituées.

VOTE		
7 Oui	0 Non	1 Abstention(s)

3. Commissions consultatives communales : remplacement d'un membre à la commission « Environnement et tiers-monde »

En séance secrète et par vote secret M. Marc Fischbach est nommé en remplacement de M. Camille Schleck, démissionnaire.

4. Reclassement de parcelles de terrain

Le conseil reclasse cinq parcelles de terrain situées à Peppange au lieu-dit « Auf den Stoiden » destinées à la construction et l'exploitation de la station d'épuration du STEP, dont l'installation pour le séchage des boues d'épuration.

5. Réaménagement et modernisation du centre sportif de Crauthem

Le devis concernant la 2e phase du projet de réaménagement et de modernisation du centre sportif de Crauthem est approuvé.

Devis établi par le bureau d'études Goblet Lavandier & Associés	
Sous-total hors TVA	537.600,00 €
Honoraires d'architecte et d'ingénieur	88.704,00 €
Total général hors TVA	626.304,00 €
TVA sur travaux	80.640,00 €
TVA sur honoraires	10.644,48 €
Total général TTC	717.588,48 €

6. Plan de gestion annuel pour la forêt communale de Roeser - exercice 2007

Le plan de gestion établi par l'Administration des Eaux et Forêts et présenté en séance par le préposé-forestier M. Victor François est approuvé.

Plan de gestion annuel pour la forêt communale - exercice 2007	
Synthèse des dépenses	173.307,00 €
Synthèse des recettes	54.930,00 €

7. Organisation scolaire 2006/2007

Le conseil approuve les contrats de travail et fixe la rémunération des chargés de cours et des chargés de direction de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire.

8. Personnel enseignant - Nomination définitive d'une institutrice

En séance secrète et par vote secret le conseil confirme la nomination définitive de l'enseignante Géraldine Hammerel, institutrice à l'enseignement primaire.

9. Subsidés aux associations

- Un subside de 200 € est alloué à la Fondation Caritas Luxembourg à l'occasion de son 75e anniversaire qui aura lieu en 2007.

VOTE		
6 Oui	1 Non	1 Abstention(s)

- La liste des associations non communales pouvant bénéficier d'un subside extraordinaire annuel est modifiée comme suit :



- Bénéficiaire d'un subside annuel : Sécurité Routière Luxembourg (Association luxembourgeoise pour la prévention des accidents de la route)
- Montant du subside annuel à allouer : 250 €

10.1 Compte de gestion de l'exercice 2004 : arrêt provisoire

Compte de gestion de l'exercice 2004 dressé par le receveur communal le 23/05/2005	
Service ordinaire - boni général	1.950.547,71 €
Service extraordinaire - mali général	593.201,10 €
Boni définitif	1.357.346,61 €

10.2 Compte administratif de l'exercice 2004 : arrêt provisoire

Compte administratif de l'exercice 2004 dressé par le collège échevinal le 19/05/2005	
Boni du compte de 2003	1 080 148,94 €
Recettes ordinaires	10 436 602,76 €
Recettes extraordinaires	4 969 970,41 €
Total des recettes	16 486 722,11 €
Mali du compte de 2003	0,00 €
Dépenses ordinaires	9 566 203,99 €
Dépenses extraordinaires	5 563 171,51 €
Total des dépenses	15 129 375,50 €
Boni définitif	1.357.346,61 €

11. Budget 2006 : Modification budgétaire n° 1 - service ordinaire

Afin de permettre d'ajuster les montants du budget ordinaire aux nécessités réelles constatées dans le courant de l'exercice le conseil modifie le budget 2006 au niveau des recettes et des dépenses.

Budget 2006 : Modification budgétaire n° 1 - service ordinaire	
Total des recettes nouvelles ou des économies réalisées	238 194,93 €
Total des dépenses supplémentaires ou nouvelles	181 500,00 €
Incidence sur le budget ordinaire	-56 694,93 €

12. Budget 2006 : Modifications budgétaires - service extraordinaire

Budget 2006 : Modifications budgétaires - service extraordinaire	
Aménagement d'un pavillon annexe de l'école de Berchem	+1.485.000 €
Structure d'accueil et de restauration scolaire	+145.000 €

13. Réglementation de la circulation - Règlement provisoire d'urgence : confirmation

Le conseil confirme le règlement d'urgence relatif au barrage du passage à niveau n° 6 de Livange du 22 au 29 septembre 2006 pendant la durée des travaux de modernisation des installations.

14. CR 159b - rue de Bivange, Roeser - réaménagement : projet définitif

Le projet définitif relatif au redressement du CR 159B et à la reconstruction du pont sur l'Alzette et des ouvrages de décharge entre Roeser et Bivange est approuvé.

Projet définitif relatif au redressement du CR 159B	
Coût du projet TVAC - part Commune	738.478,25 €
Coût du projet TVAC - part Etat	3.076.698,80 €
Coût du projet TVAC - part Poste	248.026,00 €

15. Questions orales des conseillers

Léonie Klein-Hoffmann :

- A Crauthem il faudrait redresser deux panneaux, notamment celui qui interdit le passage aux véhicules supérieurs à 3,5t.

Edy Reding :

- Comment la communication des rapports des commissions consultatives au collège échevinal est-elle organisée ?